



N° SP\_2018\_10\_025

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**REUNION DU 16 OCTOBRE 2018**

**Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS**

---

**SEME COMMISSION**

SERVICE : Pôle Solidarité Enfance/Centre départemental de l'enfance et de la famille/CDEF - Ressources

---

**OBJET : Décision modificative n° 2 2018 du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF)**

---

Elu(s) présent(s) : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, Mme FONTAINE, Mme FREDAGUE-POUPON, M. HANUS, M. LAFARGE, M. LAFAYE, Mme LALOGUE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MEZILLE, Mme MORIZIO, M. NOUHAUD, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme TLEMSANI, M. TOULZA, M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration : Mme GENTIL, M. RUMEAU, M. VIROULAUD.

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : M. ARCHER, excusé, a donné délégation de vote à M. TOULZA ; M. BEGOUT, excusé, a donné délégation de vote à Mme YILDIRIM ; Mme DEBOURG, excusée, a donné délégation de vote à M. BOST ; Mme JARDEL, excusée, a donné délégation de vote à M. HANUS ; M. LEFORT, excusé, a donné délégation de vote à Mme FONTAINE ; Mme REJASSE, excusée, a donné délégation de vote à Mme ACHARD ; Mme RIVET, excusée, a donné délégation de vote à Mme MEZILLE ; Mme TUYERAS, excusée, a donné délégation de vote à M. ALLARD.

## **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Le Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) est un établissement non autonome, disposant d'un budget annexe, qui est soumis au vote de l'Assemblée départementale.

Les propositions prévues dans le cadre de la DM2 s'équilibrent en recettes et en dépenses.

Elles se limitent principalement à des virements de compte à compte.

### **INCIDENCES BUDGETAIRES**

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses	0	- 3 053	0	0
Recettes	0	- 3 053	0	0

## RAPPORT

	JOURNEES REALISEES AU 30/06/2017	JOURNEES REALISEES AU 30/06/2018	ECART en %	JOURNEES PREVISIONNELLES du 01/07/2018 jusqu'au 31/12/2018
NIEUL mecs	1 799	1 583	- 12,01	1 177
VILLA	1 193	1 257	+ 5,36	1 275
STUDIOS	1 218	1 210	- 0,66	1 236
<b>TOTAL MECS</b>	<b>4 210</b>	<b>4 050</b>	<b>- 3,80</b>	<b>3 688</b>
UA	1 722	1 680	- 2,44	1 711
POUPONNIERE	2 083	2 062	- 1,01	2 097
NIEUL urgence	2 126	2 191	+ 3,06	2 566
RME mères (sans les enfants accueillis)	2 100	1 370	- 34,76	1 690
<b>TOTAL URGENCE</b>	<b>8 031</b>	<b>7 303</b>	<b>- 9,06</b>	<b>8 064</b>
<b>TOTAL CDEF</b>	<b>12 241</b>	<b>11 353</b>	<b>- 7,25</b>	<b>11 752</b>

Le service Résidence mères-enfants a connu un taux d'occupation de 34 % sur les six premiers mois de l'année. La réflexion engagée depuis 2017 sur l'adéquation des besoins du territoire et l'offre d'accompagnement est aujourd'hui matérialisée dans un projet de service. Une mise en œuvre des orientations est envisagée pour le dernier trimestre 2018.

L'activité de la résidence des enfants de Nieul s'inscrit dans les tendances de 2017, à savoir une stabilisation des journées sur la partie MECS (la baisse constatée est due à l'affectation d'un lit de MECS en urgence), et à une augmentation de l'activité sur la partie urgence.

La réorganisation des groupes de la résidence est une adaptation nécessaire aux besoins du territoire. Elle se concrétisera de la manière suivante :

- deux groupes seront dédiés à l'urgence (Iliade - 8 places pour les 6-10 ans, Shamballa - 8 places pour les 8-13 ans révolus),
- un groupe MECS (Calypso - 8 places pour les 6-13 ans révolus).

L'Unité d'accueil connaît une stabilisation des journées avec toujours un taux d'occupation proche de 100 %.

Au regard du contexte actuel, le nombre de journées prévisionnelles est évalué de façon linéaire, au cours du second semestre.

	Journées réalisées du 01/01 au 30/06/2018 et journées prévisionnelles du 01/07/2018 au 31/12/2018
Sans les enfants accueillis à la RME	<b>23 105</b>

Il est donc proposé le maintien du budget actuel, en opérant des virements de compte à compte, tant en fonctionnement qu'en investissement.

## **I – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

### **LES DEPENSES**

Les principales propositions concernent :

**Groupe 1 : dépenses afférentes à l'exploitation courante : + 2 553 €**

- Compte 60611 : eau et assainissement + 1 600 €

- Compte 6063 : alimentation + 11 000 €

Ce rééquilibrage est dû au nouveau fonctionnement de la cuisine centrale de Nieul qui, suite à sa réfection, produit désormais pour le site de la Pouponnière.

- Compte 6241 : transports de biens - 12 047 €

Une première estimation avait permis d'établir un chiffrage en lien avec le prochain déménagement de l'unité des studios, dans le cadre du projet de réaménagement du Chinchauvaud.

Une deuxième approche a fait apparaître la possibilité d'avoir recours à une entreprise d'insertion, permettant ainsi de limiter le coût global de la prestation.

- Compte 62428 : transports d'usagers - 3 000 €

La fin d'année 2017 a été marquée par un accroissement des besoins de transport pour les enfants, par des prestataires extérieurs.

La nouvelle organisation en place sur la résidence des enfants permettra un moindre recours à l'externalisation de ces derniers.

- Compte 6261 : frais postaux + 1 000 €

Cette proposition correspond principalement à la location d'une boîte postale pour le vote par correspondance concernant l'organisation des élections professionnelles.

- Compte 6281 : prestations de blanchissage à l'extérieur + 1 000 €

- Compte 6282 : prestations d'alimentation à l'extérieur + 3 000 €

L'engagement des frais de cantine sur ce compte demande des ajustements réguliers, en lien avec l'activité de l'établissement.

De plus, l'établissement s'engage dans la mise en œuvre d'échanges régionaux inter-CDEF autour des pratiques éducatives et d'accompagnement. Ces derniers prendront la forme d'une journée thématique, avec l'accueil des institutions voisines à savoir celles de Gironde, de Vienne, de Corrèze et de Creuse.

**Groupe 2 : dépenses afférentes au personnel : 0 €**

**Groupe 3 : dépenses afférentes à la structure : - 2 553 €**

- Compte 6182 : documentation générale et technique + 500 €

- Compte 68111 :  
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles + 6 156 €

- Compte 68112 :  
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles - 9 209 €

Un réajustement a été opéré suite à l'intégration de l'état d'actif dans la base de gestion des immobilisations IMMONET, outil commun avec le Département.

## **II – SECTION D'INVESTISSEMENT**

### **LES DEPENSES** **- 3 053 €**

- Compte 205 : acquisition de logiciel + 5 000 €

Suite au rééquipement en ordinateurs des unités du CDEF, il est nécessaire d'acquérir des logiciels bureautiques récents.

- Compte 2154 : matériel et outillage - 1 000 €

- Compte 2182 : matériel de transport - 8 000 €

Il est procédé à un rééquilibrage de ce compte suite à l'acquisition des deux véhicules prévus.

- Compte 2183 : matériel informatique + 4 000 €

Le CDEF poursuit le renouvellement du parc informatique des unités.

- Compte 2184 : mobilier - 3 053 €

### **LES RECETTES** **- 3 053 €**

- Comptes 28 : amortissements - 3 053 €

Après examen de ce rapport, je vous propose d'adopter une délibération dans les termes du projet ci-après.

## **DECISION**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Vu le Code de l'action sociale et des familles ;  
Vu la délibération du budget primitif du Centre départemental de l'enfance et de la famille en date du 22 décembre 2017 ;

L'Assemblée départementale, légalement convoquée par son Président, réunie Salle de l'Assemblée de l'Hôtel du département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

### DECIDE

d'adopter le projet de DM2 du CDEF pour 2018 tel que présenté et détaillé au présent rapport.

39 Pour : Mme ACHARD, M. ALLARD, M. ARCHER (délégation de vote à M. TOULZA), Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT (délégation de vote à Mme YILDIRIM), M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, Mme DEBOURG (délégation de vote à M. BOST), M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, Mme FONTAINE, Mme FREDAIGUE-POUPON, M. HANUS, Mme JARDEL (délégation de vote à M. HANUS), M. LAFARGE, M. LAFAYE, Mme LALOGUE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, M. LEFORT (délégation de

vote à Mme FONTAINE), Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MEZILLE, Mme MORIZIO, M. NOUHAUD, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme REJASSE (délégation de vote à Mme ACHARD), Mme RIVET (délégation de vote à Mme MEZILLE), Mme ROTZLER, Mme TLEMSANI, M. TOULZA, Mme TUYERAS (délégation de vote à M. ALLARD), M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

3 absent(s) / excusé(s) sans procuration : Mme GENTIL, M. RUMEAU, M. VIROULAUD.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
La Directrice générale adjointe

Signé

Anne DELAPIERRE

Certifié conforme  
Transmis au représentant de l'Etat  
le 18 octobre 2018  
Affiché le 18 octobre 2018  
Publié au RAA du Département le 15 novembre 2018